



MUNICIPALITÉ
SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

“BÂTIR ENSEMBLE”

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2021 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du vérificateur externe qui se résument ainsi :

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le rapport financier préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton nous montre que la Municipalité affiche un déficit de fonctionnement de 182 780 \$ surtout en raison d'une aide financière non reçue et non confirmée du MTQ.

Incluant le déficit de fonctionnement de l'année 2021, la Municipalité possède un excédent de fonctionnement cumulé non affecté de 66 926 \$, des réserves financières et des fonds réservés de 412 398 \$

Les emprunts à terme de la Municipalité totalisent 3 654 185 \$ dont une grande partie sera remboursée par des subventions.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur atteste que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités auditées pour l'exercice 2021 et ce conformément aux normes comptables pour le secteur des municipalités.

La valeur des immeubles imposables s'élève à de 98 232 300 \$ et le taux de taxation de base a été de 0.939 / 100 \$ et auquel s'ajoutent des taxes de services.

RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES ÉLUS

Tel que requis par la Loi, je vous informe des rémunérations et allocations de dépenses des élus pour l'année 2021 payées par la Municipalité et la MRC qui se détaillent comme suit :

Poste	Municipalité		MRC	
	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	7 500.60 \$	3 746.40 \$	4 510.02 \$	2 255.58 \$
Conseillers	13 089.14 \$	6 534.66 \$	NA	NA

TRAITEMENT DES DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION, CONSTRUCTION ET AUTRES

Notre inspectrice en bâtiments a traité 87 demandes en 2021 qui se résument ainsi :

	Nombre	Valeur déclarée
Agrandissement et construction	17	1 147 722 \$
Rénovation	22	190 225 \$
Bâtiment accessoire	20	494 000 \$
Installation septiques	9	64 600 \$
Prélèvement des eaux	8	56 618 \$
Autres	5	15 630 \$
Lotissement	4	0
Demandes en urbanisme	2	0

Pour un total de certificats et permis émis de 87 en nombre et 1 968 795 \$ en valeurs déclarées. Je vous rappelle qu'il est requis de demander un permis avant d'effectuer divers travaux sur votre propriété et qu'il est préférable de le faire d'avance afin de vous assurer de son émission avant le début de vos travaux.

L'ANNÉE 2022

Pour l'année 2022, les défis demeurent grands pour les élus qui travaillent à maintenir les acquis et à améliorer les infrastructures et le développement de la Municipalité.

Les élus ont travaillé et travaillent toujours pour améliorer la vie de ses citoyens et demeurent à l'écoute de ses citoyens, vos commentaires contribuant à l'amélioration continue sont toujours les bienvenus.

En terminant, je tiens à remercier tous les citoyens et élus qui ont participé à l'avancement des divers dossiers de la Municipalité et je demeure disponible pour répondre à vos questions en rapport avec les informations contenues dans mon présent rapport ou tout autre sujet touchant la Municipalité.



Alain Talbot, maire

20 décembre 2022